



Syndicat Professionnel des **Réflexologues**

MARS 2024,
à l'attention de {{ contact.PRENOM }} {{ contact.NOM }}

Chère adhérente, cher adhérent,

Nous avons été bien occupés avec l'organisation de notre **Assemblée Générale**. Un grand merci à toutes et tous pour votre participation. Vous avez dû recevoir le mailing vous informant de la disponibilité des documents. Vous retrouverez donc la présentation, le compte-rendu, le bilan financier complet et les documents de référence modifiés et validés sous votre [espace membre](#) de notre site internet.

A l'orée du passage à l'heure d'été (dimanche 31 mars), nous vous adressons les dernières nouvelles de votre Syndicat.

Nous vous souhaitons une bonne lecture. N'hésitez pas à nous faire vos retours sur la boîte mail contact@syndicat-reflexologues.com .

A très bientôt,
Le Bureau du SPR



L'ACTUALITÉ du SPR

NORME AFNOR

Pour suivre l'évolution du travail auquel votre syndicat participe au sein de ce regroupement d'organisations professionnelles de réflexologues.

EN SAVOIR +



NORME AFNOR RÉFLEXOLOGUE

Après le consensus sur le référentiel métier

la Collégiale des fédérations et syndicats de réflexologie se mobilise pour la reconnaissance du métier de réflexologue, dans le respect des différents courants.

www.collegiale-federations-syndicats-reflexologie.org

INTERVISIONS 2024

Date	Thème
Jeudi 14 mars 2024 (18h-19h30)	Endométriose et SOPK
Mardi 16 avril 2024 (18h-19h30)	Troubles du sommeil
Mardi 14 mai 2024 (18h-19h30)	Inflammations de la peau (Eczéma et Psoriasis)
Mardi 11 juin 2024 (18h-19h30)	Maux de tête
Mardi 10 septembre 2024 (18h-19h30)	Accompagnement en fin de vie
Mardi 8 octobre 2024 (18h-19h30)	Ménopause
Mardi 12 novembre 2024 (18h-19h30)	Accompagnement des sportifs
Mardi 10 décembre 2024 (18h-19h30)	Réflexologie et Fertilité



**Les sessions sont ouvertes au adhérents
FFR et SPR**



✓ PARCOURS PRO FFR

RAPPEL NOUVEAUTE 2024 !

La FFR a mis en place des sessions de formation continue et des sessions d'intervision également ouvertes aux adhérents du SPR. Vous retrouverez les plannings d'intervention avec le lien d'inscription sous votre espace membre. **Pensez à vous connecter !**

L'intervision c'est l'opportunité pour vous, adhérents, d'échanger sur des cas concrets rencontrés en séance, partager des solutions et les meilleures pratiques. Quelles en sont les spécificités ?

- Chacun a la possibilité d'amener une situation ou une problématique autour du thème proposé mensuellement.

- La participation est volontaire (20 pers. max. par session, inscription obligatoire)
- Apprentissage mutuel : chacun apprend de chacun et de chaque situation

[Accéder à mon espace membre](#)



IL EST ENCORE TEMPS DE VOUS INSCRIRE

Les PROCHAINS CAFÉS des RÉFLEXOLOGUES

✓ **UPSME - le mercredi 3 avril à 18h30**

Eric Mattéi, le président de l' UPSME, notre partenaire qui vous accompagne dans la gestion de votre micro-entreprise, animera ce café des réflexologues sur les sujets suivants:

- Déclaration d'impôts 2024, avec la gestion du Versement Forfaitaire Libérateur,
- Mentions obligatoires d'un site internet et rédaction du contenu
- La politique de la DGCCRF en 2024 - Attention danger et risque accru de contrôle des sites internet

RAPPEL IMPORTANT : en tant que membre du SPR, vous pouvez adhérer à l'UPSME gratuitement mais il vous faudra procéder à votre inscription en justifiant de votre adhésion SPR. Et pensez à renouveler chaque année pour continuer à bénéficier des services.

[LIEN WEEZEVENT](#)

**Le SPR et la FFR se regroupent autour de leur
partenaire l'UPSME et vous proposent de participer
au**

CAFE DES REFLEXOLOGUES

Mercredi 3 avril 2024 - 18h30

Sur les thèmes:

- **les impôts**
- **les mentions légales et tout ce qui doit figurer
sur votre site internet**

Inscription via le lien Weezevent

En visio conférence, Questions Réponses, Réservé à nos adhérents respectifs uniquement

HOUJO - le mardi 23 avril à 18h30

Les fondatrices de notre nouveau partenaire HOUJO animeront
ce café des réflexologues pour vous présenter en détail
leurs formules juridiques 100% en ligne.

Ce café est exclusivement réservé à nos adhérents.

Une remise commerciale vous sera proposée sur les différentes prestations
Voir également l'article ci-dessous.

[LIEN WEEZEVENT](#)



Syndicat Professionnel
des **Reflexologues**



**Votre syndicat professionnel et son partenaire vous
proposent de participer
à un nouveau**

CAFE DES REFLEXOLOGUES

Mercredi 23 avril 2024 - 18h30

**Sur le thème
Présentation de notre nouveau partenaire Le
Cabinet Houjo
et des prestations proposées,**

Inscription via le lien Weezevent

En visio conférence, Questions Réponses, Réservé à nos adhérents uniquement

PARTENARIATS

✓ NOUVEAU PARTENAIRE CABINET HOUJO

Nous avons le plaisir de vous annoncer un nouveau partenariat
avec le cabinet HOUJO.

La sérénité juridique en 3 clics !

Houjo, c'est la solution juridique 100% en ligne des professionnels de
l'accompagnement.

**2 SOLUTIONS POUR UNE MISE EN CONFORMITÉ JURIDIQUE
SIMPLE ET EFFICACE**

**PACK Thérapeutes et Praticiens du bien-être
OU**

KIT des pros du bien-être

15% de remise sur les deux solutions



Houjo

La sérénité juridique en 3 clics !

✓ PROBLEMES MEDINAT

Nous expérimentons depuis quelques mois maintenant des problèmes importants avec notre partenaire Medinat. Suite à un rachat, le service client est totalement désorganisé. Qu'il s'agisse de la création du compte client en ligne, de facturation ou d'obtention d'attestation, nos adhérents sont perdus et n'obtiennent que très peu de réponses qui ne sont pas satisfaisantes. Certains ne savent pas s'ils sont bien couverts et pour quoi !

Le bureau du SPR est bien au fait de ce dossier et est en contact rapproché avec l'assureur. Nous essayons d'obtenir des réponses mais jusque là il n'y a pas d'amélioration notable.

Nous discutons en parallèle avec d'autres acteurs pour vous proposer des solutions alternatives.

Les étapes à suivre en cas de problèmes: créer votre compte en ligne, en cas de questionnements ou documents manquants, écrire un mail à contact@medinat.fr , si pas de réponse, faire suivre votre mail à contact@syndicat-reflexologues.com

Médinat nous a adressé un courrier explicatif de la situation, ci-dessous pour votre attention.

Courrier Médinat



Enquête Bien-être 2024

ENQUETE RESALIB

Résalib relance son **enquête annuelle sur le bien-être**.

Le but est de regrouper et croiser un maximum de profils pour voir l'évolution des tendances actuelles en matière de bien-être.

L'enquête est ouverte et les résultats devraient être communiqués début mai.

Vous êtes invités à y répondre si vous le souhaitez

Répondre à l'enquête

SONDAGE EXPRESS SITUATION ÉCONOMIQUE DE VOTRE ACTIVITÉ Vos réponses ...

Le SPR s'est doté d'un outil lui permettant de vous consulter sur des sujets ou des thématiques très précises en lien avec l'actualité récente de notre profession.

Les résultats nous permettent d'apprécier une tendance, de prendre la température et doivent être considérés avec précaution.

Vous étiez presque 200 répondants sur ce sondage express.

Nous souhaitions savoir si l'actualité économique du pays impactait votre activité professionnelle.

Et bien, les résultats sont moins inquiétants que ce que nous pensions.

Nous vous laissons découvrir les résultats en détail.

Bonne lecture !

Des sujets de sondage? n'hésitez pas à nous faire un message.

Résultats de l'enquête

TEMOIGNAGES de nos ADHÉRENTS

" Utiliser tous les leviers de visibilité "

Par Bérénice Izard, adhérente et déléguée du 91



A destination plus particulièrement des réflexologues, client(e)s du Crédit Mutuel

Plusieurs caisses de cet établissement bancaire organisent dans mon secteur géographique des événements mensuels au sein de leur agence. Ils prennent la forme d'une exposition-présentation des associations et petites entreprises clientes de l'agence et donnent en général lieu à un cocktail. L'équipe de l'agence, les élus de la Caisse et parfois les clients de l'agence sont conviés à cette occasion privilégiée pour les exposants d'échanger sur leur pratique ou leur domaine d'activités.

Ma caisse a initié cette proposition récemment, proposition que j'ai découverte à l'occasion d'un point bancaire fait avec mon conseiller en fin d'année. Le premier exposant était une entrepreneuse intervenant dans le Feng Shui, cela m'a donné l'idée de proposer une présentation de mon cabinet. J'ai ainsi saisi cette occasion pour poser un roll-up, mes plaquettes et la brochure du SPR-FFR à l'accueil de ma caisse qui y seront visibles tout au long du mois de mars, le cocktail étant prévu en fin de mois.

Chaque caisse est libre de décider quelles associations ou entreprises elle souhaite mettre en avant et sous quelle forme. Par exemple, dans l'une des communes limitrophe de Brunoy, la présentation est faite sous forme de panneaux sur les murs vitrés du couloir conduisant leurs clients aux bureaux de leur conseiller.

Réflexologue client(e)s du Crédit Mutuel, je vous invite à vous rapprocher de votre conseiller pour vérifier si cette opération existe également près de chez vous. On ne sait jamais !

REGLEMENTATION

LANCEMENT de la COMMISSION VEILLE & VIGILANCE

Suite à la vague de contrôle lancée par la **DGCCRF** sur nos sites internet et le risque d'avertissements et d'amendes, la nouvelle commission Veille et Vigilance du SPR souhaite revenir sur quelques points cruciaux relatifs à notre pratique professionnelle, essentiels pour le renforcement et la reconnaissance de notre métier de réflexologue.

Il est primordial que nous adoptions un **langage professionnel** et précis dans toutes nos communications. Ce langage doit refléter notre expertise et notre respect des principes éthiques qui guident notre pratique. En tant que réflexologues, l'exactitude de nos termes contribue à la crédibilité et à la légitimité de notre métier.

L'essentiel des obligations administratives et juridiques, ainsi que **la terminologie** adaptée à notre domaine de compétence sont consultables sur notre [site officiel](#). Nous vous invitons à vous y référer.

Nous vous rappelons l'importance de maintenir à jour votre **site internet professionnel** avec les éléments suivants, indispensables pour assurer transparence et conformité :

- La présence de votre numéro SIRET / Les coordonnées du médiateur de la consommation / Les Conditions Générales de Vente (CGV) / Les mentions légales /
- La politique de confidentialité en accord avec le RGPD.

Une campagne de vérification de votre site internet et communication web va bientôt avoir lieu afin de vous accompagner au mieux.

Il est également essentiel de veiller à une distinction claire entre la réflexologie et vos pratiques complémentaires. Cette clarté est nécessaire non seulement pour nos clients mais aussi dans le cadre de notre démarche de reconnaissance professionnelle.

La récente création de la **Norme AFNOR** est un pas significatif vers la reconnaissance de notre pratique. Cependant, le respect de ces directives est crucial pour notre succès collectif. Sans votre collaboration et votre engagement, nous ne pourrions pas atteindre nos objectifs communs.

Nous vous remercions pour votre attention à ces points et pour votre engagement continu en faveur de notre profession. Ensemble, nous pouvons assurer l'évolution et la reconnaissance de la réflexologie comme un métier à part entière.

SYNDICare

Confédération nationale des professionnels
de la prévention, de l'accompagnement à la
santé et du bien-être

SyndiCARE

Dans le cadre du travail mené au sein de la confédération [SyndiCARE](#) ,
à laquelle le SPR est adhérent, nous recherchons à sensibiliser
les élus de la nation à nos revendications.

SYNDICARE demande à chaque organisation qui la compose, de bien vouloir faire
parvenir le texte joint dans toutes les régions de France afin d'interpeller nos élus et
qu'ils soient disposés à nous recevoir en entretien .

Nous vous remercions d'utiliser **ce courrier** en le personnalisant selon les cas
et de le faire parvenir à vos représentants (par mail ou par voie postale).

Par ailleurs, nous partageons avec vous l'enregistrement d'une séance publique
du Sénat du 19 mars dernier.

**Laurence MULLER-BRONN, sénatrice, interpelle sur l'usage des pratiques de
soins intégratives et leur encadrement.**

Mme Sarah EL HAÏRY, ministre déléguée chargée de l'enfance, de la jeunesse et des
familles lui répond.

Accéder à la vidéo

LES DÉLÉGATIONS



BIENVENUE aux nouvelles déléguées

Bérénice IZARD pour le département 91
Léopoldine COUPRY pour les
départements 01 38 73 et 74
Et un Grand MERCI à Florence Wulbrecht
qui a accepté de coordonner
les actions et missions de nos délégués
sur le terrain

Vous pouvez porter votre candidature très
facilement en contactant votre délégué
régional ou directement en envoyant CV et
Lettre de motivation sur la boîte :
contact@syndicat-reflexologues.fr

[Consulter la cartographie](#)

QUESTIONS FREQUENTES FAQ en LIGNE

LE SPR REpond A VOS QUESTIONS

[Accéder à la FAQ](#)

[cartographie des
délégations](#)

[Nous suivre sur
Facebook](#)

[Nous suivre sur
LinkedIn](#)

Syndicat Professionnel des Réflexologues
12, rue Houdart 75020 Paris
contact@syndicat-reflexologues.com



Cet email a été envoyé à {{ contact.PRENOM }} {{ contact.NOM }}. Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Syndicat Professionnel des Réflexologues.

Afin de respecter la réglementation, vos informations personnelles sont strictement confidentielles. Nous ne les transmettons à personne. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. En cas de besoin, contactez-nous.



© 2016-2021 Syndicat Professionnel des Réflexologues